Le Comité central de la laine appelle l'attention du gouvernement sur la nécessité de la stabilité monétaire

M. Eugène Mathon, président du Comité central de la Laine, vient d'adresser à M. Poincaré, président du Conseil, ministre des Finances, la lettre suivante:

Au nom des membres du Comité central de la Laine, présents ou représentés à notre conseil de direction du 17 novembre 1926, nous avons l'honneur de vous transmettre les félicitations respectueuses de notre groupement pour le succès de l'œuvre de redressement de notre monnaie nationale, que vous avez eu le courage d'entreprendre aux heures critiques de l'été dernier et que vous avez pu mener en grande partie à bonne fin, grâce à l'efficacité des mesures adoptées par vous et à l'énergie avec laquelle elles ont été mises en œuvre.

Aucune industrie n'est intéressée plus que la nôtre à la restauration d'une monnaie saine, c'est-à-dire d'une monnaie stable, car nous importons 95 % de nos matières premières et nous exportons 50 % de notre production (soit 9 % du total des exportations françaises); les fluctuations toujours plus amples des changes risquaient donc de bouleverser complètement les assises mêmes de nos entreprises. Aussi faisons-nous les vœux les plus ardents pour que l'assainissement financier, auquel vous avez si largement contribué, soit, dans un avenir prochain, couronné par une stabilisation définitive du franc.

C'est, en effet, la stabilité monétaire reconquise, et elle seule, qui permettra à nos industries lainières de maintenir, en dépit d'une concurrence étrangère toujours plus âpre, la position qu'elles ont conquise sur les marchés mondiaux et de continuer à alimenter dans la même mesure le budget de l'Etat, tout en réduisant au minimum les inconvénients que risquerait d'entraîner la prolongation de l'incertitude actuelle, notamment en ce qui touche le sort de nos 165.000 ouvriers.

Nous vous prions, etc.

Le Président, **Eugène Mathon.**

Une collision d'autos à Marly près de Valenciennes

QUATRE BLESSÉS

Samedi vers 18 h., au carrefour dit Romainville, à l'intersection de la route nationale Valenciennes-Maubeuge, et de la rue Jaurès, à Marly, une automobile conduite par M. Georges Drumont, au service du buffet de la gare d'Aulnoye, s'est rencontrée avec un camion automobile des Ateliers de la Rhonelle transportant 23 ouvriers.

Le choc fut si violent que le camion fut projeté sur le côté, heureusement sans blesser personne. Il n'en fut pas de même pour l'autre voiture. M. Volstek, gérant du buffet d'Aulnoye, fut blessé assez gravement au côté et à la jambe gauches. MM. Marchant frères, l'un huissier à Berlaimont et l'autre à Fourmies, furent atteints légèrement à la tête et aux jambes. Le conducteur Drumont a reçu un coup de volant au côté.

Les dégâts matériels sont importants. La gendarmerie de Valenciennes a ouvert une enquête.

Les revendications des clercs de notaires

La Fédération nationale des clercs de notaires de France nous prie d'insérer:

Dans une lettre qu'il vient d'adresser à M. le Ministre de la Justice, le Président de la Fédération Nationale autonome des Clercs de Notaires de France proteste énergiquement, mais énergiquement, contre:

1° Les lenteurs apportées au relèvement du tarif légal des notaires de province, ce qui retarde l'amélioration si impatiemment attendue des appointements des clercs;

2° L'insuffisance voulue du relèvement du tarif, laquelle aura sa répercussion sur les appointements et le recrutement des clercs;

3° Le renvoi aux calendes grecques de la création de la caisse commune de sursalaire familial et de retraite des clercs;

4° Et enfin, contre l'indifférence des pouvoirs publics à l'égard d'un personnel d'élite qui, tout en ne coûtant rien à l'Etat, fait rentrer, par l'intermédiaire de l'administration de l'Enregistrement, des sommes formidables dans les caisses du Trésor.

L'emprunt départemental du Nord 6 % 1923

Le 4e tirage aura lieu le 15 décembre

Les porteurs d'obligations de 500 francs du département du Nord (émission de 141.220.000 francs), sont informés que le quatrième tirage pour le remboursement de l'emprunt susvisé, aura lieu le 15 décembre 1926, à 15 heures, dans l'une des salles de la Préfecture, à Lille.

Les obligations seront remboursées à partir du 15 février 1927, au Crédit du Nord, rue Jean-Roisin, à Lille, et dans ses succursales.

Pour la suppression de la taxe sur le chiffre d'affaires dans l'alimentation

Par arrêté en date du 22 novembre, paru au « Journal Officiel » du 23, M. Poincaré, président du Conseil, vient de nommer M. Georges Collins, de Douai, membre de la Commission constituée pour étudier la suppression de la taxe sur le chiffre d'affaires et son remplacement par une taxe unique à la production ou à l'importation.

L'ENNEMI DE L'HOMME

De tous les animaux, le serpent est sans contestation possible le plus redoutable ennemi de l'homme.

Aux Indes, en effet, 19.308 personnes, d'après les statistiques officielles, sont mortes, en 1925, de morsures de serpents, tandis que les tigres, si redoutés, ne mettaient à leur actif que 974 victimes.

DANS L'ARMÉE

LE NOUVEAU CASQUE EN FEUTRE ESSAYÉ EN CE MOMENT PAR LE 31e RÉGIMENT D'INFANTERIE

LAINES

LES VENTES DE LONDRES

(D'un correspondant particulier)

La sixième et dernière série des ventes de 1926 s'est ouverte mardi dernier. Le brouillard a contrarié les ventes et les enchères furent suspendues mercredi et jeudi.

L'animation fut bonne. L'Allemagne fut, pendant ces journées, le principal acheteur, suivie de l'Angleterre. La France opéra très modérément en mérinos et croisés scoured défectueux.

Les bons mérinos suints sont de la parité à 5 % en dessous des prix des dernières enchères. Les mérinos suints défectueux et les mérinos scoured sont 5 à 7 ½ % meilleur marché, la baisse se chiffre même par 10 % sur certains lots.

En croisés, tant suints que scoured, la baisse va de 7 ½ à 10 % sur les qualités fines et moyennes, et marque seulement 5 % sur les qualités communes. Même baisse en Slipes. Les agneaux suints, moins demandés par la France et la Belgique, sont 7 ½ % en dessous de la clôture de la série précédente. Seuls les bons agneaux scoured maintiennent les prix d'octobre. Les agneaux scoured défectueux marquent de 5 à 7 ½ % de baisse.

Les caps suints ne furent guère offerts. Les caps scoured marquent pleinement un recul de 10 %.

Aux dernières nouvelles, l'animation était croissante et les prix de plus en plus fermes.

Londres, 27 novembre 1926.

Animation croissante, tendance haussante. Angleterre opérant largement. France calme.

Mgr CHOLLET, archevêque de Cambrai A ROME

Rome, 27 novembre. — Le Pape a reçu Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, qui lui a présenté ensuite les ecclésiastiques de son diocèse qui sont élèves du Séminaire français.

LES GRÈVES

A LILLE

La grève des taxis verts

Samedi matin, les chauffeurs des « taxis verts » étaient en grève. Déjà, vendredi après-midi, une cinquantaine n'avaient point pris leurs voitures au garage de Lambersart.

Voici dans quelles circonstances ce conflit a pris naissance:

A la suite de la publication du dernier arrêté municipal, ayant trait à la réglementation des taxis à Lille, arrêté qui augmente le prix de la course au kilomètre et le porte de 1 fr. 25 à 1 fr. 50, la Compagnie des taxis transports imposa de nouvelles conditions de travail à son personnel.

Les chauffeurs qui étaient astreints à payer, chaque jour, une somme forfaitaire de 6 fr. 60 lors de la prise de possession de leur voiture au garage, se virent réclamer la somme de 10 fr. 35.

De plus, la Compagnie leur réclama un versement obligatoire et horaire de 2 fr. 50 à partir de 20 heures 40 jusqu'à 2 heures du matin, au lieu de 1 fr. 25 qu'ils payaient auparavant à partir de 24 heures.

Les chauffeurs refusèrent ces conditions et tinrent une réunion au siège de leur syndicat. Il fut décidé qu'une délégation se rendrait à la direction de la Compagnie des taxis transports et proposerait les contre-propositions suivantes:

1° Versement de 7 fr. 85 à la prise de la voiture au garage, au lieu de 10 fr. 35 que réclame la direction;

2° Versement de 2 fr. 50 à partir de 24 h., au lieu des 2 fr. 50 à partir de 20 h. 40 et des 8 francs à partir de 2 heures du matin;

3° Respect de la convention passée entre la direction de la Compagnie et le Syndicat, au sujet du prix de l'essence.

La grève des taxis verts, dont les conducteurs appartiennent presque tous au Syndicat communiste, est effective en ville depuis samedi matin.

Une cinquantaine de taxis n'ont pas rejoint, samedi matin, leurs emplacements coutumiers. Mais les taxis dont les conducteurs ne font pas partie du Syndicat unitaire, circulent en ville.

Une réunion du Syndicat unitaire doit avoir lieu samedi après-midi.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI DIMANCHE 28 NOVEMBRE:

Aujourd'hui, Avent; demain, saint Saturnin.
331e jour de l'année.
Soleil: Lever à 7 h. 18, coucher à 15 h. 57.
Lune: Pleine du 19, dernier quartier le 27.
Pharmaciens de garde: MM. Couplet, rue du Collège, 53, et Vigier, rue Jules-Guesde, 65.
Caisse d'Epargne: Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.
Bibliothèque pour tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, de 10 h. 30 à 12 h.
Œuvre de Saint-François-Régis, 32, rue Richard-Lenoir, de 10 h. 30 à 12 h.
Musée Weerts (Hôtel de Ville), de 9 à 13 h.
Musée des Arts Industriels, place Chevreul, de 10 à 13 heures.
Groupement nordiste d'échange (Bourse libre de timbres), de 10 h. 30 à 12 h. 30, 4, rue de la Gare.

Auditions de Sainte-Cécile:

11 h. 30: Sacré-Cœur, Philharmonique du Jean-Ghislain.
11 h. 30, Saint-Sépulcre, Harmonie du Moulin.
12 h., Saint-Martin, le Choral Nadaud.
12 h., Sainte-Elisabeth, Concordia-Harmonie.

Banquet de Sainte-Cécile:

12 h. 30, « Au Sans Souci », rue du Collège, Union des Travailleurs.
13 h., rue du Moulin, 101, Harmonie du Moulin.
13 h. 15, « Café Pandore », Choral Nadaud.
14 h., 20, Grand'Place, Fanfare Cycliste du Nord-Touriste.
15 h. 30, « Café de la Betterave », 175 bis, rue de Lannoy, Concordia Harmonie.
13 h. et 20 h. 30, Hippodrome-Théâtre: « Félix », par les Tournées Baret.
15 h. et 20 h. 30, Casino-Théâtre: « Joséphine vendue par ses sœurs ».
15 h. 30, Central-Ciné-Théâtre: « Les Femmes Savantes ».

Bulletin météorologique pour la journée du 28 (Région Nord): Beau temps; ciel très brumeux, le matin, devenant très nuageux avec éclaircies et ondées éparses; vent du secteur Est, 2 à 5 m.; température stationnaire, minimum 1°.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Nous publions ci-dessous le compte-rendu sommaire de la séance que la Chambre de Commerce de Roubaix a tenue le 26 novembre 1926:

CONDITION PUBLIQUE

Modifications aux tarifs

Les opérations effectuées par les bureaux de Conditionnement occasionnent des dépenses de plus en plus élevées qui dépassent les ressources devant les couvrir. Pour mettre leur produit en rapport avec les prix de toutes choses qui les concernent la Chambre de commerce de Roubaix a décidé de modifier les tarifs qui leur sont appliqués et d'en demander l'approbation.

Ces modifications sont communes à celles adoptées par les autres Bureaux français de Conditionnement.

CHEMINS DE FER

Suppression de certaines réductions dont bénéficient les marchandises exportées

Par proposition en date du 16 octobre 1926, les grands réseaux soumettent à l'homologation ministérielle des modifications ayant pour objet soit de supprimer, soit d'atténuer considérablement les réductions de tarif, accordées aux marchandises destinées à l'exportation, bonifications prévues dans les tarifs généraux intérieurs et communs et dans les tarifs spéciaux.

Après avoir examiné ces propositions et les raisons sur lesquelles elles s'appuient, la Chambre de commerce.

Considérant qu'avant-guerre, si les tarifs généraux ne comportaient aucune réduction à l'exportation, les nombreux tarifs spéciaux étaient applicables à beaucoup plus de marchandises qu'aujourd'hui et prévoyaient de fortes réductions à l'exportation;

Considérant que la grosse généralité des matières premières, transformées par nos industries, sont achetées à l'étranger en francs-or et qu'il est nécessaire que des bonifications compensent les frais de circulation de matières, dont la transformation sur notre territoire est une source de profit national;

Considérant que la diminution de notre production pour l'extérieur amènerait fatalement du chômage et détruirait le rythme de la vie économique actuelle;

Considérant qu'un effort considérable a été demandé, après-guerre à nos industries qui ont engagé des capitaux pour s'organiser en vue d'une plus grande production; qu'il serait injuste de limiter les avantages qui peuvent résulter des gros sacrifices antérieurement consentis; qu'il y aurait véritable violation de droits acquis;

Considérant que le développement du trafic exportation, loin de réagir défavorablement sur le trafic intérieur, le provoque, le stimule; que l'accroissement du volume des transports permet une réduction de leur prix de revient;

Considérant que les réductions proposées auraient pour effet de majorer certains prix de transport de 33 % et de les rendre prohibitifs.

Emet le vœu:

Que la proposition des grands réseaux relative à la suppression et à l'atténuation sensible des bonifications des prix de transport de marchandises exportées, soit globalement rejetée.

(A suivre).

HALLE FLIPO. Gruyère extra 15. Café, 26. Beurre, 22, extra 23 et 26,50. Biscuits, 7 à 11. d

Fraternelle des Combattants Roubaisiens

DISTRIBUTION DES JOUETS DE NOEL

La Fraternelle des Combattants Roubaisiens fera son arbre de Noël, cette année, le lundi 27 décembre, à 14 heures, dans la Salle des fêtes de la rue de l'Hospice, mise obligeamment à sa disposition par l'Administration municipale.

L'inscription des enfants âgés d'au moins un an (pas au-dessous) et neuf au plus, commencera le lundi 6 décembre pour se terminer le samedi 18 décembre.

Les adhérents sont priés de se présenter 43, rue de la Gare, porteurs de leur carte et du livret de famille, pièces absolument indispensables pour l'inscription.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'Association des Anciens Elèves de l'Institution Notre-Dame des Victoires

Comme chaque année, les membres de l'Association des anciens élèves de l'Institution N.-D. des Victoires ont répondu en grand nombre à l'annonce de l'assemblée générale.

Celle-ci fut, comme de coutume, précédée d'une messe solennelle qui fut célébrée dans la chapelle de l'Institution par M. l'abbé Bossuyt. Les anciens élèves se réunirent ensuite de nouveau pour entendre le rapport moral et financier de l'Association.

Au bureau avaient pris place, autour de M. Paul Mulliez, président, MM. les abbés Leduc, supérieur de l'Institution; Agache, secrétaire; M. Eeckmann, trésorier, etc., etc.

M. l'abbé Agache évoque, en débutant, le douloureux souvenir de ceux qui ne sont plus.

L'Association a perdu au cours de cette année huit membres, dont M. l'abbé Agache fait l'éloge posthume.

Il dit tous les regrets causés par la disparition de MM. Stéphane Wibaux, qui fut un exemple de dévouement et de vertu, ainsi que celle combien douloureuse de M. Jules Dispa et rappelle les qualités exceptionnelles et la foi de M. l'abbé Debaisieux et de MM. les R. P. Laloy et Langlart, que Dieu a rappelés près de lui.

M. l'abbé Agache adresse, en terminant, ses félicitations aux jeunes élèves qui ont obtenu, cette année, les prix d'honneur décernés par l'Association et se félicite des nombreuses adhésions recueillies par cette dernière.

M. Paul Mulliez fait, à son tour, l'éloge de M. Stéphane Wibaux, qui se dévoua sans compter pour l'Association des anciens élèves et annonce le renouvellement des mandats de quatre des membres du bureau.

MM. Alphonse Wibaux, Louis Leclercq-Motte, Léon Cavrois et l'abbé Flageolet sont élus en remplacement de MM. Victor Dupont, Léon et Edouard Wattine et Wouters.

Le président donne ensuite la parole à **M. Eeckman**, pour l'exposé de la situation financière, qui est excellente.

Sur la proposition de M. Mulliez, l'assemblée décide de verser une somme de 3.000 fr. à la Caisse de retraite des professeurs de l'Institution; puis **M. l'abbé Leduc** donne lecture du rapport moral de l'année scolaire au Collège de N.-D. des Victoires.

« Elle ouvre de riches espoirs pour l'avenir, dit-il, et nous avons eu la joie durant cette période, de voir dix-huit de nos anciens élèves parvenir au sacerdoce et quatre entrer au séminaire.

» Le succès de nos élèves qui se sont présentés aux examens de la Faculté catholique de Lille ne sont pas moins grands et cette année peut être considérée comme excellente pour notre institution, qui voit ainsi sa vitalité croître pour le plus grand bien de tous. »

M. Mulliez félicite chaudement M. l'abbé Leduc pour le dévouement remarquable avec lequel il préside aux destinées de l'Institution et examine ensuite l'action extérieure de l'Association des anciens élèves.

Elle s'est associée à tous les mouvements en faveur de l'école libre et a donné son adhésion à la Fédération des Amicales de cet enseignement, qui comporte aujourd'hui plus de 100.000 membres.

Le président fait adopter, en terminant, quelques modifications très importantes aux statuts de l'association.

LE BANQUET

A 14 heures, les membres de l'Association, au nombre de deux cents, se trouvaient réunis dans la grande salle de l'Institution.

A la table d'honneur avaient pris place: MM. l'abbé Leduc, supérieur; Paul Mulliez, président; Joseph Toulemonde, ancien président; MM. les chanoines Dutoit, vice-recteur des Facultés catholiques de Lille, ancien supérieur de l'Institution; Catteau, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing, doyen de Saint-Martin; Giraud, aumônier des Sœurs de Sainte-Thérèse, à Avesnes, ancien professeur; MM. les abbés Deschamps, Bossuyt, Alexandre Vernier, Agache; M. Henri Eeckman, trésorier, etc., etc.

Au dessert, **M. Mulliez** rappelle la cérémonie du jubilé de l'Institution, fêtée lors de la dernière assemblée et remercie les anciens élèves d'être venus si nombreux à la réunion d'aujourd'hui.

« Il est bon de se retrouver entre amis, dans ce cadre qui fut celui de notre jeunesse, dit-il, et notre présence en ce jour prouve notre attachement à ce vieux collège qui a été le témoin de nos premiers pas dans la vie.

M. Mulliez remercie avec effusion M. le vice-recteur des Facultés catholiques de Lille de l'honneur qu'il fait à l'Association en assistant à ce banquet et salue en M. le chanoine Catteau tous les anciens professeurs de l'Institution, qu'il représente si bien.

Et après avoir exprimé toute sa reconnaissance envers M. le supérieur, il s'élève contre les attaques dirigées contre l'école libre et les menaces qui sont contenues dans le projet de l'école unique que l'on veut imposer au peuple français.

« Nous voulons que nos enfants soient élevés comme nous l'avons été, dit-il, parce que cette maison a fait ses preuves et qu'elle présente pour nous toutes les garanties morales désirables; et nous demandons aussi énergiquement le retour des congrégations enseignantes, injustement chassées de notre sol. »

Il termine en levant son verre à la prospérité de l'Association et de l'enseignement libre catholique.

Après lui, **M. l'abbé Leduc** vient applaudir à l'heureuse initiative de l'assemblée qui, en transformant ses statuts, a pris une physionomie toute nouvelle.

Il fait l'éloge de M. Mulliez et le félicite de son attachement à la cause de l'Institution, puis se tournant vers les jeunes, il dit retrouver en eux l'espérance et la promesse de demain.

« Prenez exemple sur vos anciens, dit-il. Nous entrons au point de vue social dans une heure décisive et vous aurez à défendre la famille et la religion contre les attaques qu'on lui prodigue et à combattre les libertés qui les tuent. »

Et il lève son verre à l'idéal d'avenir qu'il vient d'évoquer.

M. le docteur Desrousseaux, au nom des anciens élèves, salue les anciens professeurs de l'Institution.

M. le chanoine Delalt dit combien il est agréable pour lui de venir chaque année toucher du doigt les fruits de cet enseignement auquel il s'est dévoué pendant plusieurs années à la tête de cette Institution.

Il fait écho aux paroles de M. le supérieur et montre combien sont solidement unies ces trois formes: Ecole, Famille et Eglise, et termine en levant son verre à l'enseignement libre tout entier.

FÊTE DE SAINT-NICOLAS. — Superbe choix de jouets aux plus bas prix. Maison de confiance, garantissant tous ses articles! Atelier de réparations. - Vandevelde-Bogaert, 55, rue du Collège, Roubaix. - Livraison à domicile. 466d

BAISSE GÉNÉRALE sur les chaussures. Maison **DEFLOU**, 8, rue de la Gare, Rx. 30464d

L'audition du « Choral Nadaud » à Saint-Martin

Continuant la tradition, notre excellente phalange orphéonique « le Choral Nadaud » donnera aujourd'hui, dimanche, à la messe de midi, à Saint-Martin, son audition de Sainte-Cécile.

Sous la direction du maître J. Duysburgh, l'Orphéon national interprétera le « Kyrie » et le « Sanctus » de la messe de de La Tombelle. M. Amand Lefebvre, baryton-solo, chantera à l'Offertoire « l'Ave Maria » de C. Franck. Le Choral donnera comme sortie de messe « l'Hymne à l'Eternel », de Th. Dubois.

Après la messe, le banquet annuel réunira au siège de la société, au Café Pandore, sous la présidence de M. F. Motte, président d'honneur, et de F. Bousquet, directeur du Conservatoire, les membres actifs et les amis du Choral, parmi lesquels plusieurs sommités musicales de la région.

PAPIERS PEINTS, Toile Cirée, Linoléum: « **AU DAMIER** », 113, r. Lannoy. Meill. marché.

GRAND GALA COLOMBOPHILE A ROUBAIX

les 18 et 19 décembre 1926

AU PROFIT des ORPHELINS de la GUERRE DE ROUBAIX ET ENVIRONS

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le grand gala colombophile organisé par le Comité Colombophile en faveur des Orphelins de la Guerre de Roubaix et environs, dont le siège est à Roubaix, 3, Grande-Place, « Café de la Bourse », aura lieu les 18 et 19 décembre prochain, dans la vaste Salle des Fêtes de la rue de l'Hospice, à Roubaix, sous le patronage de M. le Ministre de la Guerre, de M. le Préfet du Nord, de la Municipalité de Roubaix, de la Fédération Régionale du 1er C.A. et de M. le Président de la Fédération Colombophile Belge.

Ce grand gala comprendra: 1° Une Exposition Internationale de Pigeons-Voyageurs, pour laquelle les engagements, dont le prix est de 10 fr. pour un pigeon, sont reçus dans tous les sièges des Sociétés et Fédérations Colombophiles, ainsi qu'au siège du Comité, jusqu'au 5 décembre 1926, dernier délai; 2° des auditions musicales et chorales avec la participation assurée des Sociétés suivantes: *Les Anciens Soldats Français et Alliés*, la *ConcordiaHarmonie*, la *Grande Fanfare*, *Les XL*, la *Cœcilia*, l'*Union des Travailleurs*, l'*Union des Mutilés* et l'*Harmonie* d'Hérinnes (Belgique), qui ont bien voulu prêter leur gracieux concours pour cette belle œuvre.

L'Exposition est divisée en deux catégories: 1° la Catégorie A, qui est dotée de plus de 15.000 fr. de prix en objet d'art et d'utilité en plus du jeu de poules; celle-ci est ouverte à tous les amateurs français et étrangers fédérés, les pigeons de cette catégorie seront jugés d'après leur beauté; 2° la Catégorie B, qui est réservée aux membres d'honneur et actifs du Comité, ainsi qu'aux amateurs qui en feront la demande; cette catégorie sera jugée uniquement au standard.

L'Exposition sera ouverte le samedi 18 décembre, de 18 à 20 h., et le dimanche 19 décembre, de 9 à 17 heures. Le prix d'entrée, accessible à toutes les bourses, a été fixé à 3 fr., et une réduction de 50 % sera consentie aux Mutilés de la Guerre, sur présentation de leur carte.

Le règlement de cette grande exposition, qui sera unique dans les annales colombophiles, tant par le nombre d'engagements que par le nombre et la valeur des prix attribués, ainsi que le programme de cette belle fête musicale et chorale dont le succès est assuré par la participation des grandes phalanges réputées et dont nous donnons la liste ci-dessus, paraîtront dans un prochain numéro.

Pour cette belle et grande œuvre, tous apportent leur concours et aux deux listes de souscripteurs déjà parues, il y a lieu d'ajouter:

MM. E. Bouemans, P. Dusart, H. Vanderhaege, J. Paunier, H. Chiffre, Weill-Suchet, Les Amis de chez Joye, G. et A. Browaeys, F. et H. Carissimo, Meyer, Crédit du Nord, Société colombophile « La Concorde », Boutemy, de Lannoy; César Haillez, Les Manilleurs de chez Goethals. La Section de propagande de la Fédération Régionale du 1er C.A.; Les Pinchonneux de chez Ferret, Bauduin, Cercle « Union », Lacoste, de Bordeaux; M. Bossuyt, R. Goessels, L'Amicale Ferraille, Gruloix, d'Hérinnes; La Société de billard de la Fosse-aux-Chênes; Pons, de Marmande; Les Amis de chez L. Beun; Picard, de Rouen; A. Lepers; Lemettre, Fourgous, Devos, La Grande Brasserie Moderne, Bourgois-Leclercq, Vandewynckels, Sans-Groupement de Douai, Dérégnaucourt, M. Cannesson, Delvoye, Le personnel de l'Hôtel de la Bourse; L'Echo du Nord, Deram, Deldicque, Les Cosmopolites de la Bourse, Le Réveil du Nord, Au Tailleur de Roubaix, Deleporte, Delneste, Champagne « Balsy »; Bayart (pipes); Mme Dumazy; Bouinant, de Bordeaux; Le Martinet, de Bruxelles; Le France colombophile, C. Ferraille, H. Wibaux, L. Delcroix et Samain, A. Despieghel, Terry, L. Deran, Léonard et Lepera frères; A. et E. Locqust; E. Grouillon, Pardoen, G. Devaies, L. estienne, Ch. Missant, A. Duhoreq, B. Hennebelle, C. Charles, Lodois Desmarchelier, Deschamps, L. Hourez, L. Dujardin, G. Callens, L. Hus, Dupuis, E. Hay, Loridan, E. raux, F. et A. Landrieux, J., A. et E. Sartorius, A. Deldicque, A. Vanasse, Les Amis de l'Entente Tourquennoise, A. Carette; Meillassoux frères et Mulaton; Leclercq, du Lannoy; Dupuis; M. le président de la République (un vase de Sèvres).

De plus, M. Delbarre, 40, rue Saint-Sauveur, à Lille, offre gracieusement la photographie du plus beau pigeon de l'Exposition.

Au cours de l'Exposition, une tombola dont les lots consistent en plus de 60 jeunes pigeons de l'année 1927 provenant des meilleurs colombiers belges et français, offerte aux souscripteurs (Prix du billet, 0.50) sera tirée et le produit sera distribué, ainsi d'ailleurs que la recette de ce grand gala, aux Orphelins de la Guerre, de Roubaix et environs, âgés de moins de 16 ans, sous forme de livrets de caisse d'épargne, qui ne seront payables qu'à leur majorité.

Cette tombola aura lieu le dimanche 19 décembre, à 16 h., à l'aide des talons desquels sont détachés les billets; aussi, les carnets non rentrés au siège ne pourront y participer. Des billets seront mis en vente dans la salle jusqu'au dimanche 19 décembre, à 15 heures, dernière limite.

Ainsi que les amateurs belges pourront s'en rendre compte en lisant la grande affiche que vient de lancer le Comité, tout le nécessaire a été fait pour leur faciliter la sortie et l'entrée en Belgique, des pigeons destinés à l'Exposition. En effet, des instructions seront données aux bureaux de Mouscron et de Blandain, et il suffira de montrer aux agents belges la liste de leur colombier, pour contrôler la bague des pigeons à exposer.

D'autre part, M. le Directeur de l'Octroi de Roubaix donnera des instructions à ses agents pour faciliter l'entrée dans la ville des pigeons à exposer et il suffira de montrer les mises d'engagement en même temps que les pigeons, aux agents des bureaux de passage.

Il est rappelé aux détenteurs de carnets de mises et de tombola, que ceux-ci doivent obligatoirement être retournés au siège du Comité pour le 6 décembre, au plus tard; ceux non rentrés à cette date seront considérés comme invendus et les pigeons inscrits dans ces carnets pourront être refusés lors de la mise en paniers, dans le cas d'insuffisance de matériel.

Le Comité se tient à la disposition de tous les amateurs qui désirent des renseignements et ne répondra qu'aux lettres accompagnées d'un timbre pour la réponse.

Que les amateurs se pressent, car s'ils veulent emporter de superbes prix, tout en venant en aide à nos petits orphelins, ils doivent prendre leurs mises avant le 6 décembre.

⁂

D'autre part, le Comité nous prie de remercier les Sociétés et Groupements suivants, qui ont fait parvenir au siège des dons pour nos petits orphelins:

Les « Manilleurs de chez Goethals », place de la Gare, à Roubaix, ont remis 100 francs, produit d'une collecte faite au cours d'une partie de manille.

L'« Amicale Ferraille », établie rue de Lille, à Roubaix, a remis 66 fr. 50, produit d'une collecte faite au cours de son banquet annuel.

« Les Amis de chez Joye », rue du Luxembourg, à Roubaix, ont remis une somme de 32 fr. 35, produit d'une collecte faite au cours d'une réunion.

Les « Pinchonneux de chez Ferret » à l'Epeule, ont remis une somme de 50 francs, collecte faite entre les « gais pinchonneux ».

C'est avec un réel plaisir que nous constatons que nos grandes et petites Sociétés locales, tout en se réjouissant, pensent à nos petits orphelins, pour qui nous disons encore merci.

Nous rappelons que les dons sont reçus au siège du Comité, 3, Grande-Place, à Roubaix, lequel les attribue à l'œuvre des Orphelins de la Guerre, et que c'est ce même Comité dévoué qui organise la grande Exposition Internationale de Pigeons-Voyageurs, les 18 et 19 décembre prochain, dans la Salle des Fêtes de la rue de l'Hospice, à Roubaix.

DUCASSE A PIERROTS à l'Hôtel du Coq Hardi, 1, place de la Gare, Roubaix. 30445

EXPOSITION DES PEINTRES de Nolhac, Grosjean et Bergès, aujourd'hui, dimanche, Galerie Dujardin.

COURS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES DAMES ET JEUNES FILLES. — Le lundi 20 novembre, M. le chanoine Delplanque, professeur à la Faculté des Lettres, donnera sa seconde conférence qui a pour sujet: « La vie et l'œuvre de Charles Péguy ».

Nul doute que ce sujet, toujours d'actualité, n'attire de nombreuses auditrices.

On peut toujours s'inscrire 45, rue de Lille.

La conférence commencera très exactement à 9 h. 45.

L'EXPOSITION D'AQUARELLES de M. E. Villon, dont nous avons dit tout l'intérêt, se continue aujourd'hui, au Grand Hôtel.

LA FÊTE DE SAINT NICOLAS A L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELÈVES DE L'INSTITUTION SAINT-LOUIS. — Les anciens élèves de l'Institution Saint-Louis organisent pour dimanche prochain 5 décembre, à 17 h., la fête annuelle de St-Nicolas. Elle aura lieu au Cercle de l'Association et son programme est établi de façon à la rendre très attrayante.

Tous les anciens et leurs familles se feront un plaisir de se réunir et de fêter ainsi, dans l'intimité, le grand patron des jeunes gens.

QUEL NOUVEAU type de bière présentera la **GRANDE BRASSERIE MODERNE** à sa clientèle vers la Noël? 30444d

PLACE FAIDHERBE, 39, Tailleur, offre à l'occasion de la Saint-Nicolas ses pardessus sur mesure, pure laine à 260 fr. Façon et qual. irrép.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 28 novembre 1926 — N° 73.

La Petite Bleue

PAR GEORGES PRADEL

DEUXIÈME PARTIE

Maîtres chanteurs

II

Le gouvernement du Transvaal n'avait aucune raison pour refuser la concession. Elle était accordée sans délai, et Jean d'Arthenay se trouvait, sans conteste, propriétaire du territoire.

Et alors, des projets s'élaboraient dans son esprit.

Il allait se rendre au Cap, vendrait tous ses échantillons et, avec cette première mise de fonds, mettrait en exploitation la mine.

Oui, mais voilà!... L'homme propose et Dieu dispose... Il en était là de ses projets et en avait fait part à Caveçon qui, fort, les approuvait, lorsque la poste lui apporta tout juste à point une lettre dont la seule vue lui fit à tout rompre battre le cœur.

Grossière, l'enveloppe. Plus grossière encore l'écriture.

Elle commençait:

« Je vous salue, not' maître! »

Elle souhaitait que la présente trouva ce maître en belle santé.

Puis une nouvelle!... Oh! une grosse nouvelle!... qui, si longtemps, s'était fait attendre:

« Le marquis Alain Bourdillot est bien mort!... »

Pas plus loin il n'alla dans sa lecture.

Oh! pas une hésitation durant la seule espace d'une seconde... Il partirait, sans un regret, sans tourner la tête, plantant là tout net rubis et diamants.

Libre!... Blanche était libre!!!

Et, avec un accent de folie, il appela:

— Caveçon!... Caveçon!...

Celui-ci accourait.

— Qu'est-ce qu'il y a, patron?... le feu... ou l'eau?... Vous êtes tout chose... tout comme qui dirait chaviré...

— Ne dis pas de sottises, Caveçon!...

— Pas de sottises... Vous avez le ciel dans les yeux!...

Très poétique à ses heures, maître Caveçon.

— Le marquis de Kérampart est mort!...

— Oh! alors!... je le vois d'ici!... Vous partez pour la France!...

— Certes!... et tout de suite!... Aujourd'hui même!...

— Et moi?...

— Toi!... Tu restes ici!... Je vais te donner une procuration en règle... Et tu feras pour le mieux... Ce que tu feras sera bien fait!...

Le visage de Caveçon s'était fortement rembruni...

— Ça va être gai!... Si vous croyez que je m'amuse avec toutes les peaux de boudin qu'il y a ici!...

— Il faut être raisonnable... Nous ne pouvons pas tout planter là... Ce serait absolument ridicule...

— Je le sais bien!... Et, d'un autre côté, je comprends bien aussi que vous ne pouvez pas rester... Mais c'est chinant tout de même... Ce que je vais me faire vieux!...

Un bonheur n'arriva jamais seul.

Au moment où Caveçon, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, se disposait à aller tout ordonner pour le départ de son maître et ami, il s'arrêta net, stupéfait, médusé, se demandant évidemment s'il n'avait pas la berlue.

Ce qui le pétrifiait ainsi, c'était la seule vue d'un cavalier qui s'avançait, la mine souriante, à la régulière et placide allure de son cheval.

Rien ne pouvait cependant, dans la tenue du nouvel arrivant, attirer l'attention de Caveçon. Ce cavalier portait un grand chapeau de feutre et était vêtu du costume en drap beige dont se servent les prospecteurs, les chasseurs, les excursionnistes. Avec une grande dextérité, il maniait sa monture, une grande jument piquelée, à l'œil mauvais et vicieux.

Quand il fut arrivé à la hauteur, il enleva son couvre-chef, saluant d'un grand coup de chapeau, avec une affectation courtoise.

Seulement alors, Caveçon le reconnut.

— Tiens!... c'est le révérend Domitian Crinkel lui-même!... s'écria l'ex-chasseur.

Et, assez haut pour que le faux pasteur l'entendit:

— Qu'est-ce que cette noble canaille peut bien venir faire ici?...

Crinkel, la bouche en cœur, l'air souriant, avait sauté à bas de son cheval et arrivait à Caveçon, la main tendue.

Ce dernier fit semblant de ne pas apercevoir le geste, et, d'un ton sec:

— Qu'est-ce que vous voulez?...

— Parler à monsieur d'Arthenay, et cela le plus tôt possible.

— Vous avez de la chance, parce que demain vous ne l'auriez pas trouvé ici.

Apercevant Jean d'Arthenay qui s'avançait à leur rencontre:

— Tenez, le voici...

Jean manifesta également la plus violente des surprises.

Toujours la main tendue, main qui n'était pas plus acceptée par Jean qu'elle ne l'avait été par Caveçon, Domitian Crinkel, d'un air très simple et tout ce qu'il y a de plus naturel au monde:

— Monsieur d'Arthenay... commença-t-il... vous avez tort de m'en vouloir, parce que, pour ma part, je ne vous en veux pas le moins du monde!...

— Ah! vraiment!...

— Oui! certes!... Nous avons joué une partie serrée et vous m'avez battu... vous m'avez roulé...

— Moi!... Oh! je n'y suis absolument pour rien!... C'est Caveçon...

— Tous les deux!... si vous préférez!... puisque vous ne marchez pas l'un sans l'autre!...

— Enfin!... Où voulez-vous en venir?...

— Eh!... je vais vous l'expliquer!... J'ai fait quatre cent vingt-cinq kilomètres à cheval pour vous le dire... Car, ça n'est pas pour vous le reprocher, mais vous m'avez joliment fait courir encore une fois après vous... Mais, je vous le répète, vous m'avez battu... Vous m'avez joué sous jambe... Mais je ne vous en veux pas, et je ne vous en garde nullement rancune...

Et, après une pause:

— Et je vais vous le prouver...

Alors, avec une lucidité très grande, l'agent de la Compagnie exposa la mission dont il était chargé...

Cette fois, on jouait cartes sur table. On ne cherchait nullement à nuire au mineur qui avait décroché le gros lot. On venait — son succès avait couru dans tout le Transvaal et jusqu'au Cap sur les ailes de la renommée — lui faire des propositions fermes. On désirait le faire entrer dans la vaste et puissante association des marchands de diamants.

On lui achetait sa mine, ou plutôt on l'exploitait pour son compte, en lui assurant la majeure partie des bénéfices. Tout profit, nulle peine, aucun risque.

— Mais alors, mon lieutenant, je n'aurais pas besoin de rester à moisir ici?... Je pourrais partir avec vous?...

Affaire conclue... Domitian Crinkel accompagnait Jean et Caveçon à Prétoria et l'affaire se traitait de la façon la plus régulière avec l'un des directeurs de la Compagnie. Jean d'Arthenay était riche désormais, et Caveçon également, car, comme bien l'on pense, Jean n'avait eu garde d'oublier le brave garçon et lui taillait une très large part.

Et comme Jean et son fidèle compagnon se disposaient à monter en chemin de fer, à la gare même, ils retrouvaient Domitian Crinkel.

Le drôle paraissait enchanté de lui-même et des autres...

En souhaitant bonne chance et bon voyage à nos deux amis, Domitian Crinkel, le chapeau à la main, baissa la voix, et, d'un ton très digne:

— Puis-je me permettre d'adresser une requête à monsieur d'Arthenay?...

— Laquelle?... demanda Jean.

— Je me permets de lui demander des... épingles... autrement dit... un petit cadeau... un souvenir... pour Margareth... Vraiment... monsieur d'Arthenay... ne trouvez-vous point qu'elle a bien droit à une compensation?...

« Le bonheur rend l'âme si bonne », a dit le poète.

Jean tendit sa main cette fois, mais ce fut pour mettre dans celle de l'agent un billet de vingt-cinq livres.

— Vraiment!... c'est trop!... c'est beaucoup trop!... s'écria Domitian en voyant Jean d'Arthenay faire aussi royalement les choses... C'est plus que je n'aurais osé l'espérer!... Et Margareth... Margareth!... conservera de vous et de votre compagnon un excellent souvenir...

Quelques jours plus tard Jean d'Arthenay et Caveçon prenaient au Cap le grand vapeur la *Provence*, et l'on sait le reste: Durant une nuit très noire, par un temps de brume épaisse, un paquebot américain abordait la *Provence* en plein travers, la coulait à pic, et, sans plus se soucier de l'horrible désastre, continuait sa route vers la haute mer...

III

Combien triste!... combien désolée, en son manoir de Kérampart!...

Possédant tous les dons que peut désirer une créature humaine, richesse, beauté, santé, jeunesse, et vivre en un perpétuel deuil du corps et de l'âme!...

Telle était Blanche!...

(A suivre).